

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE CEZAY**

Date de la convocation : 19 janvier 2023

Afférents au CM : 11

Présents : 9

Votants : 9

SÉANCE DU 26 JANVIER 2023

L'an DEUX MIL VINGT TROIS, le 26 janvier à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Mme GIRY Marie-Thérèse, Maire.

PRÉSENTS : Mme GIRY Marie-Thérèse, Mme BROTTE Mireille, Mme PALLANCHE Carole, M. FERNANDES-RIOS Sergio, Mme THOMAS Aurélie, M. SOUCHON Cédric, M. COUDOUR Hubert, Mme BERNARD Ophélie, Mme JACQUET Delphine.

POUVOIR : M. VERNIN Clément ayant donné pouvoir à M. COUDOUR Hubert.

ABSENT : M. JACQUET Jonathan.

SECRÉTAIRE : Mme THOMAS Aurélie.

APPROBATION DU DEVIS POUR LA POSE ET LE RACCORDEMENT DU DÉFIBRILLATEUR

Afin de pouvoir ajouter à la demande de subvention au titre de l'enveloppe de solidarité, l'achat et la pose du défibrillateur, il faut que les travaux soient effectués par une entreprise. De ce fait, un devis a été demandé à :

- la SARL SOUCHON pour un montant de 420.55 € HT,

Le Conseil Municipal, après en avoir discuté et délibéré, décide avec 1 abstention et 8 voix pour, de valider le devis de la SARL SOUCHON pour la pose et le raccordement du défibrillateur et autorise Madame le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Copie certifiée conforme.

À Cezay, le 26 janvier 2023

Le Maire, Marie-Thérèse GIRY

La Secrétaire, Aurélie THOMAS

